

Tarifs 2022 de la location de la salle des Fêtes

de la commune de Beuvron-en-Auge

Définition des périodes tarifaires :

Eté : du 30 avril au 1er octobre

Hiver : du 2 octobre au 29 avril de l'année suivante

Week-end : samedi et dimanche

Semaine : lundi au vendredi

Journée : hors samedi et dimanche

1. Gratuité pour les associations domiciliées à Beuvron-en-Auge.

2. Tarifs pour les habitants de Beuvron-en-Auge :

(en euros)	Week-end Samedi et dimanche		Semaine Lundi au vendredi		Journée Hors week-end	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Salle des Fêtes	250	290	150	200	80	100

3. Tarifs pour les habitants non-résidents de Beuvron-en-Auge :

(en euros)	Week-end Samedi et dimanche		Semaine Lundi au vendredi		Journée Hors week-end	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Salle des Fêtes	370	410	250	290	100	140